

BOISSY

SAINT-LÉGER

le MAG

FÉVRIER/MARS
2024

184

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir
à l'intérieur

A BOISSY, LES FEMMES AU CŒUR
DES PRÉOCCUPATIONS

P.17



Le plan propreté illustré par les enfants - p.21



Directeur de la publication

Régis Charbonnier, Maire

7 bd Léon Révillon

94470 Boissy-Saint-Léger

Tél : 01 45 10 61 61

www.ville-boissy.fr

[f](#) Ville de Boissy-Saint-Léger

[t](#) Ville de Boissy-Saint-Léger

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

P. Gourmandie - Direction de
l'Action culturelle - Services
de la Ville

Maquette

Service des Relations
publiques -

Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres vé-
gétales sur papier issu de la
gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS

6 avenue des Tissonvilliers

95400 Villiers-le-Bel

Tél : 01 39 33 01 01



SOMMAIRE

Rires sur la ville 5



Fête de la musique : ouverture des
candidatures 7



Une campagne propreté pour
faire place nette 15



Le spectacle intergénérationnel
fait salle comble 24



Mois doux 31



ÉDITO 3

RETOUR EN IMAGES 4

ACTUALITÉS 7

CADRE DE VIE 10

FOCUS 17

ENFANCE 19

JEUNESSE 22

VIE ASSOCIATIVE 25

PORTRAIT 27

LIBRE OPINION 28

INFOS PRATIQUES 30

CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,



« ... les services de l'Etat viennent de déposer le 6 février le permis d'aménager les espaces paysagers au-dessus du tunnel. »

De nouveaux berceaux pour nos bébés

Depuis des années, nous investissons massivement, directement ou en partenariat, pour construire ou reconstruire les nouveaux équipements utiles aux Boisséenne.s.

Au premier plan de ceux-ci se trouvent les structures d'accueil de la petite enfance, tout en veillant à diversifier les solutions et les modes de garde proposés.

Ce début d'année nous a permis d'inaugurer deux nouvelles structures : la crèche départementale Caroline-Aigle, à la limite de Limeil-Brévannes, qui offre 20 nouvelles places pour les familles boisséennes, et la Maison d'Assistantes Maternelles « Les Lumignons » au 4C rue de Paris qui pour sa part propose 12 places supplémentaires.

Poursuivant ces efforts, j'ai accepté un changement d'usage d'un local commercial avenue du Parc pour y ouvrir, d'ici la fin de l'année, **une mini crèche dans le quartier du Bois-Clary**. Elle offrira 12 nouvelles places pour les habitants du quartier.

La Charmeraie, une nouvelle étape

Après le renforcement des réseaux électriques, d'eau et d'assainissement rue Jacques Prévert, la réalisation des espaces publics a été engagée. Les objectifs sont de les rendre accessibles, plus sûrs, plus beaux et agréables à vivre, et de réinfiltrer les eaux pluviales à la parcelle.

Ainsi la réfection complète de l'ancienne place du Forum a débuté, et se poursuivra par son extension entre les premiers immeubles de commerces et de logements, durant tout le printemps.

Les livraisons prévues d'ici la fin 2024 feront place à l'esplanade Joséphine-Baker animée par ses premiers commerces.

Elle sera végétalisée, bien éclairée, vidéo-protégée et équipée de brumisateurs pour l'été, une vraie transformation.

Budget 2024

Le 8 février notre Conseil municipal a tenu son traditionnel débat sur les orientations budgétaires 2024 qui nous permettra de

voter le budget en séance le 28 mars prochain.

Dans le contexte d'inflation que nous connaissons et que nous subissons tous, doublé des décisions prises par l'Etat qui nous impose de nouvelles dépenses sans compensation dans nos dotations et recettes, la bonne santé financière de notre commune va nous permettre d'en supporter les conséquences.

La part communale de la taxe foncière ne sera pas augmentée, nous ne renoncerons à aucun service public comme sont contraintes de le faire certaines villes, et nous poursuivrons nos investissements pour livrer de nouveaux équipements et notamment achever en 3 ans la modernisation de 100 % de notre éclairage public.

Aménagements paysagers du tunnel de la déviation de la RN 19

Très bonne nouvelle, les services de l'Etat viennent de déposer le 6 février le permis d'aménager les espaces paysagers au-dessus du tunnel.

Au terme d'un long processus d'élaboration du projet, de multiples réunions de travail et de concertation ; après l'obtention des avis favorables de l'Architecte des Bâtiments de France et d'Ile-de-France Nature et de la ville, l'instruction de ce permis est en cours.

Cela signifie concrètement que les travaux d'aménagement de ces 7 zones sur 8 ha qui viendront agrémente notre centre-ville devraient débuter au cours du dernier trimestre 2024. Vous pouvez compter sur ma détermination pour ne pas relâcher la pression...

Bien fidèlement,

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Les activités du Centre social

Tout au long de l'année, le Centre social organise des sorties, des activités et des événements pour toutes et tous : une visite de Chartres sous le soleil pour les familles, le 16 décembre. Le 22 décembre, une soirée jeux « Mission Évasion », accompagnée d'un repas, qui a rassemblé toutes les générations. Une sortie familiale au cirque Mondial organisée par le Centre social et l'association Les Mamans de Boissy ❶

Rires sur la ville

Rires sur la ville, c'est du cinéma et des spectacles avec pour point commun... le rire ! Le festival s'est déroulé du 1^{er} au 7 février et les trois spectacles de la programmation ont fait le plein d'émotions et d'éclats de rire, et de spectateurs. On se donne rendez-vous l'année prochaine ! ❷ ❸

Maison Assistantes Maternelles

Jeudi 14 décembre, en salle des mariages, Monsieur le maire remettait officiellement les clés de la MAM du 4 C rue de Paris aux trois assistantes maternelles porteuses de ce projet très attendu. ❹

Déneigement des lieux sensibles

Jeudi 18 janvier, les agents des services techniques de la ville sont intervenus très tôt le matin pour déneiger et sécuriser les lieux sensibles, comme les abords des écoles et les accès aux bâtiments publics. ❺

Sensibilisation aux actes de résistance

Le jeudi 8 février, M. Sarkissian, de l'Union Nationale des Combattants du Val-de-Marne, intervenait auprès des élèves de CM2 du Bois-Clary, avec pour objectif une sensibilisation aux actes de résistance lors de la seconde guerre mondiale. ❻





Vœux à la population

Pour cause de pandémie, la cérémonie des vœux n'avait pas eu lieu depuis 2020. Il était temps de renouer avec cette tradition municipale ! La cérémonie a débuté avec le conseil municipal des enfants et celui des jeunes qui ont présenté leurs projets respectifs ❶. Puis le Maire, Régis Charbonnier a pris la parole afin de dresser le bilan de cette année écoulée et d'évoquer les perspectives de l'année 2024 ❷. Claire Gassmann, conseillère municipale déléguée au jumelage, a ensuite lu le discours, traduit en français, du bourgmestre de Lauda-Königshofen ❸. Monsieur le Maire a remis la médaille de la ville à deux personnalités boisséennes (Voir le portrait en page 27).



Bien vieillir à la Haie Griselle, un projet du Département en lien avec le centre social

La ville de Boissy-Saint-Léger a été choisie par le Département pour une expérimentation sur le vieillissement de sa population, plus particulièrement dans le quartier de la Haie-Griselle. En effet, d'ici 10 à 15 ans le nombre de ses habitants de 75 ans et plus devrait être multiplié par 3,76.

Cette augmentation pose un certain nombre de questions : quels sont les besoins des personnes âgées et en situation de handicap dans ce quartier en terme d'accès aux services, aux commerces et aux soins, d'adaptation du logement ?

Le Département du Val-de-Marne engage une expérimentation qui vise à améliorer la prise en compte des besoins de ces

personnes. L'Université Paris-Est-Créteil (UPEC) a été sollicitée pour mener à bien ce travail de diagnostic. Deux groupes d'étudiants en urbanisme et en sciences de l'éducation sont allés à la rencontre des Boisséens : quelle représentation sociale ont les jeunes et les moins jeunes des personnes en perte d'autonomie ? Quel rôle ont les personnes âgées au sein du quartier, ou encore quelles relations existent ou peuvent être nouées entre générations ? Quelles actions intergénérationnelles entreprendre pour répondre aux enjeux du vieillissement ? L'objectif de l'étude permettra d'aboutir à des propositions en vue d'une mise en œuvre expérimentale de solutions concrètes sur le quartier de la Haie Griselle en renouvellement urbain.

Fête de la musique : ouverture des candidatures !



Il n'est jamais trop tôt pour penser à la Fête de la musique, surtout si vous êtes musicien et que vous voulez monter sur la scène installée le 21 juin sur le parking de la Ferme.

Un moment joyeux à partager de nouveau, le jour du solstice d'été.

Car c'est grâce à votre talent, que la fête battra son plein : les stars, sous les feux des projecteurs, ce sera vous. Chanteurs, instrumentistes, rappeurs ou même acrobates boisséens... les candidatures sont ouvertes jusqu'au 24 avril 2024 ! L'occasion, à nouveau, de montrer votre âme

d'artiste sur une scène équipée de matériel professionnel.

Comment participer ? C'est très simple !

Téléchargez sur le site de la ville, remplissez et retournez le formulaire d'inscription dûment rempli avant le lundi 24 avril 2024, accompagné d'une fiche technique inspirée du modèle que nous mettons à votre disposition.

Pour plus d'informations :

Direction de l'Action Culturelle -
01 45 10 26 99 - culturel@ville-boissy.fr
Place du Forum
À vous de jouer !

Donnez votre avis sur le nouveau Schéma directeur de la Région Île-de-France Environnemental



Ce schéma, arrêté le 12 juillet 2023 par le Conseil régional, est soumis à enquête publique jusqu'au 16 mars 2024.

Le SDRIF-E est un document qui régleme l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France et déterminera l'aménagement du territoire pour les 12 millions de Franciliens d'ici à 2040. Cette révision s'appuie sur une large concertation des habitants, des acteurs associatifs et privés et des collectivités, débutée en mars 2022 et dans laquelle s'inscrit cette enquête publique.

Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

Prévue par le Code de l'environnement, l'enquête publique a pour objet d'« assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement ».

Pour s'informer sur l'enquête, accéder au registre numérique pour consulter et déposer des contributions :
www.registre-numerique.fr/sdrif-e

Bryan, arraché aux siens pour un motif futile

Bryan Brice était un jeune homme de 17 ans, qui avait passé toute son enfance et son adolescence à Boissy avant de déménager avec sa famille à Sucy, en 2019.

Scolarisé au lycée Guillaume-Budé, il avait gardé beaucoup d'attaches dans notre ville, où il comptait de nombreux amis. Bryan était connu pour être quelqu'un de bien, sportif, sensible et proche de ses sœurs et de son frère.

Dans la nuit du 8 au 9 décembre 2023, il est décédé, suite à un coup mortel qui lui a été donné par un autre jeune de 17 ans, à Valentigney, pour un motif financier futile. Bryan a été inhumé le 4 janvier au cimetière de Sucy-en-Brie, où une foule



Crédit photo : Le Parisien / Marine Legrand

très émue de jeunes de Boissy, Limeil et Sucy s'était rassemblée pour un dernier hommage. La municipalité exprime ses plus sincères condoléances à toute sa famille et à ses proches.

Des places en crèche pour les petits Boisséens !



Ce samedi 3 février, c'était l'inauguration de la crèche départementale Caroline-Aigle située à Limeil, à la lisière de Boissy, qui offre 60 places d'accueil, dont 20 pour notre ville.

Une crèche lumineuse et respectueuse de l'environnement, un aménagement intérieur pensé pour le bien-être et la sécurité affective des tout-petits : un très bel ouvrage !



Boissy compte un nouveau boulanger



Depuis le 7 décembre, Adel Izguir vous accueille dans sa nouvelle boulangerie flambant neuve située au 25 rue de Paris, avec toutes sortes de pains et de viennoiseries fabriquées sur place.

Pour le midi, une formule comprenant un sandwich ou une pizza, une boisson et un dessert vous est proposée. Bienvenue à lui et à son équipe !

Les élections européennes approchent !

Et il n'est pas trop tard pour s'inscrire sur les listes électorales avant le vote du 9 juin.

Jusqu'au 3 mai 17h30, vous pouvez déposer votre demande d'inscription au service de l'Etat civil, ou par courrier adressé à la mairie. Vous avez également la possibilité de vous inscrire en ligne sur ces sites internet : interieur.gouv.fr ou service-public.fr jusqu'au 1^{er} mai.

Le résultat des élections européennes a des incidences sur un grand nombre de personnes. Le Parlement européen adopte des lois qui concernent tout le monde : les pays, les collectivités, les entreprises petites ou grandes, les citoyens... et ce dans de nombreux domaines : environnement, sécurité, migrations, politiques sociales, droits des consommateurs, économie... Aussi votre vote sera décisif pour déterminer quels députés au Parlement européen vous représenteront lors de l'élaboration de nouvelles lois.

La nouvelle maison des jeunes, c'est pour 2024



La nouvelle maison des jeunes située dans le quartier de la Charmeriaie en cours de construction ouvrira ses portes à la fin 2024.

Terminé le vieux LCR sombre et vétuste, place à des locaux lumineux et fonctionnels situés une trentaine de mètres plus loin, au rez-de-chaussée et au premier étage d'un immeuble d'habitation (photo 1). Ces 650 mètres carrés offriront deux grandes salles de réunion, une salle informatique, une cuisine et des bureaux qui accueilleront l'ensemble des agents de la ville qui œuvrent pour la jeunesse (photo 2).



La place du Forum se métamorphose

Cela n'aura pas échappé à ceux qui habitent ou fréquentent le quartier : la place du Forum est en chantier.

Depuis le 29 janvier, des travaux d'étanchéité sont engagés par La Poste devant ses locaux. Viendra ensuite la pose de dalles en pierre de Comblanchien, qui démarrera à l'angle entre la médiathèque et le centre culturel. À l'arrivée, une place du Forum qui à n'en pas douter aura pris un sacré coup de jeune.



A vos agendas : la CAF du Val-de-Marne vient à votre rencontre !

La CAF 94 organise prochainement des journées « Accès aux droits » du 17 au 19 avril 2024 en partenariat avec la ville de Boissy-Saint-Léger.

Afin d'être au plus près de vous, **des sessions sur rendez-vous** vous seront proposées de **9h à 12h puis de 13h30 à 16h30** au **centre social Michel Catonné** :

- ♦ **pour rencontrer un conseiller service à l'usager** si vous n'êtes pas encore allocataire mais que vous souhaitez vous informer sur vos droits ou simuler toute demande de prestation.
- ♦ **pour échanger avec un gestionnaire conseil** afin de faire le point sur votre dossier allocataire déjà existant et étudier vos droits potentiels ou encore pour toute information et simulation.
- ♦ **pour rencontrer des travailleurs sociaux**, disponibles pour les allocataires faisant face à une problématique sociale.

Des ateliers numériques, sur inscription, seront également organisés à l'école Jacques Prévert :

- ♦ **Le 17 avril 2024** de 9h30 à 12h pour les Boisséens **non-allocataires** qui souhaitent être accompagnés pour simuler ou réaliser une **aide au logement**.
- ♦ **Le 17 avril 2024** de 14h à 16h pour les Boisséens **allocataires** ayant besoin de compléter leur **déclaration trimestrielle d'allocation aux adultes handicapés**.
- ♦ **Le 18 avril 2024** de 9h30 à 12h pour accompagner les Boisséens **non-allocataires** souhaitant simuler ou réaliser une **demande de prime d'activité**.
- ♦ **Le 18 avril 2024** de 14h à 16h pour les Boisséens **allocataires** ayant besoin d'être accompagnés dans leur **déclaration trimestrielle de revenu de solidarité active et/ou prime d'activité**.
- ♦ **Le 19 avril 2024** de 9h30 à 12h pour accompagner les Boisséens **non-allocataires** à **naviguer** en toute simplicité sur le **site Caf.fr** et **créer leur compte**.

- ♦ **Le 19 avril 2024** de 14h à 16h pour les Boisséens **allocataires** souhaitant être guidés pour **consulter leurs droits**, paiements, agenda et la possibilité de transmettre un document via leur **espace « mon compte »**.

Vous souhaitez vous inscrire aux sessions de rendez-vous ou aux ateliers numériques ? **Contactez votre mairie au numéro dédié 01 45 69 02 70 du 25 mars au 10 avril 2024.**

**JOURNÉES
ACCÈS AUX
DROITS CAF 94
DU 17 AU 19 AVRIL 2024**

Vous résidez à **Boissy-Saint-Léger** et vous avez des questions sur votre dossier, vos droits, ou les services proposés par la **caf du Val-de-Marne** ?

Rencontrez un professionnel caf au **centre social Michel Catonné** ou participez aux ateliers numériques !

Les professionnels caf vous reçoivent de **9h00 à 12h00** et de **13h30 à 16h30** !

Prise de rendez-vous obligatoire au **01 45 69 02 70**

Plus d'informations sur www.ville-boissy.fr et

Accès

Ecole Prévert :
1 rue Gaston Roulleau
Centre social Michel Catonné :
rue Gaston Roulleau

L'Udaf installe un appartement « Droit de visite » à Boissy

L'Udaf du Val-de-Marne a ouvert un « appartement de droit de visite », un dispositif innovant qui permet aux parents non hébergeant de passer un temps de qualité avec leurs enfants, dans un environnement neutre et sécurisé.

La durée de cet accueil est variable, cela peut être le week-end, la semaine ou durant les vacances scolaires. L'appartement est un F4 conçu et agencé de façon rationnelle, meublé et équipé pour accueillir enfants et adultes « comme à la maison ».

Cet appartement proche des moyens de transports et des commerces de base, s'adresse aux personnes séparé(e)s ou divorcé(e)s qui bénéficient d'un droit de visite et d'hébergement pour leurs enfants résidant en Val-de-Marne, mais dont le logement ne permet pas de les accueillir, ou qui ne résident pas dans le département. L'objectif est de pouvoir continuer à exercer son rôle de parent ou de grand-parent au-delà des difficultés ou contentieux familiaux. L'accueil des enfants est possible jusqu'à 18 ans pour permettre aux fratries de se retrouver avec leur parent.

Une participation symbolique de 1€ par enfant et 2 € par adulte par jour, réglables en espèces sera demandée.



Qu'est-ce que l'UDAF ?

Tout débute au lendemain de la guerre, en 1945, lorsque sont créées l'Union nationale des associations familiales (Unaf) et les Unions départementales des associations familiales (Udaf). Il s'agit d'associations loi 1901 reconnues d'utilité publique et leur légitimité est aujourd'hui inscrite dans le code de l'action sociale et des familles. Elles agissent en toute indépendance et travaillent pour le bien des familles, notamment les plus vulnérables. L'Udaf du Val-de-Marne a été pour sa part créée en 1966, lors de la constitution des huit départements franciliens. A l'origine implantée à Créteil, elle est aujourd'hui située à Boissy-Saint-Léger. **L'UDAF 94 - 4 boulevard de la Gare - Son site internet : udaf94.fr/**



La Boutique éphémère, au plus près du commerce local

L'attractivité d'une ville réside souvent dans la diversité de son tissu économique et culturel. Forte de ce constat, la Mairie de Boissy-Saint-Léger a ouvert sa boutique éphémère en mai 2023. Cette initiative vise à mettre en lumière les talents locaux, les commerçants passionnés, les artisans talentueux et les créateurs innovants, chaque semaine de l'année.

Qu'est-ce qu'une boutique éphémère ?

Une boutique éphémère est un espace de vente qui permet aux entrepreneurs de proposer leurs produits pendant une ou deux semaines maximum et offre aux habitants une opportunité de découvrir de nouveaux produits et de soutenir les commerçants locaux.

Les trois principes de la boutique

➤ **Une rotation hebdomadaire** : chaque semaine, venez découvrir un nouveau visage. Que ce soit des produits artisanaux, des créations uniques ou des services innovants, chaque édition réserve son lot de surprises.

➤ **Un soutien aux entrepreneurs locaux** : Chaque achat effectué auprès des commerçants renforce la croissance de nos entreprises locales. En venant visiter chaque semaine la boutique, vous contribuez directement à la vitalité économique de la commune.

➤ **Une ambiance conviviale** : loin de l'agitation des grands centres commerciaux, la boutique éphémère offre une atmosphère chaleureuse et conviviale. C'est l'occasion pour discuter avec les commerçants et partager des moments agréables.



Où la trouver ?

Au 15 rue de Paris

Du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h et le dimanche de 10h à 13h

Si vous êtes commerçant, artisan ou créateur...

et que vous souhaitez louer notre boutique éphémère, nous vous invitons à soumettre votre candidature. Faites-nous part de votre passion, de votre créativité et de ce qui rend votre activité unique.

Adressez votre candidature à : urbanisme@ville-boissy.fr

04 mars > 06 mai chez Boutique Éphémère - 15 rue de Paris

Du 04 AU 11 MARS
UN TÉTARD DEUX CRAPULES
Bijoux et objets de décoration

Du 11 AU 18 MARS
DIKI FASHION
Vêtements et accessoires

Du 18 AU 25 MARS
LOUREIRO BICA CLAUDIA
Décorations : miroirs, cadres photos..

Du 25 MARS AU 01 AVRIL
L'ATELIER D'ADELAIDE
Décoration, articles bébé/enfants

Du 01 AU 08 AVRIL
TENDANCE NATURELLE
Epicerie fine et artisanat

Du 08 AU 15 AVRIL
LA BRETAGNE EN BALADE
Produits artisanaux Breton

Du 15 AU 22 AVRIL
CAMPOS DELPHINE
Ateliers couture adultes et enfants

Du 22 AU 29 AVRIL
ARLETTE STONS
Peintures sur toile, lampes, photophores

Du 29 AVRIL AU 06 MAI
TIM AND CO
Coffret naissance

Les commerçants du marché se font tirer le portrait

Connaissez-vous tous les sympathiques commerçants présents les mardis, vendredis et dimanche sur notre marché de la Ferme ? Le magazine de Boissy vous propose de faire leur connaissance, au fil des numéros.



► **LES VOLAILLES DE SEINE-ET-MARNE**, implanté sur le marché de la Ferme depuis 2013.



► **COSSE MARAÎCHER**, producteur de fruit et légumes présent sur le marché de la Ferme depuis 1997.

Le PPEANP, un bouclier pour notre patrimoine naturel

Lors du conseil municipal du 12 octobre, l'ensemble des élus de la municipalité ont approuvé à l'unanimité le périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PPEANP). Il faut dire que lorsqu'on regarde une carte de notre ville, un élément saute immédiatement aux yeux : la présence massive de forêt, pour près de 70 % de la superficie globale !

Ce patrimoine naturel floristique, faunistique remarquable représente une richesse exceptionnelle que la ville s'attache depuis de longues années à préserver, à entretenir, à développer et à valoriser. Il se trouve que cet écrin vert est inclus au sein d'un territoire, GPSEA, lui-même particulièrement riche en espaces naturels. Par ailleurs dans le but de renforcer encore la protection de son environnement, la ville a souhaité répondre favorablement à la démarche du Département du Val-de-Marne de créer un Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP). En effet, depuis des décennies, le Département 94 a su préserver la présence d'une grande diversité d'espaces naturels et une importante richesse écologique sur son territoire. C'est aussi le dernier département de la petite couronne parisienne où subsistent encore des terres agricoles de manière significative. C'est pourquoi, en septembre 2020, l'Assemblée départementale a émis un avis favorable au lancement d'un Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP). À travers cette action majeure, le Département du Val-de-Marne a concrétisé sa volonté de renforcer son rôle en matière de protection et de valorisation de ce patrimoine.



Ce que cela change

Concernant plus précisément le plateau Briard, la vallée du Morbras et le massif de l'Arc boisé (spécifiquement les lisières forestières et agricoles), le PPEANP protégera au sein de son futur périmètre les parcelles actuellement classées en A et en N dans les PLU communaux existants, dans la mesure où la vocation de ces parcelles devra être respectée par les futurs PLUi dans la durée. (Voir le plan). Ainsi, une fois le périmètre approuvé par délibération du Conseil départemental, toute modification ayant pour effet d'en retirer

un ou plusieurs terrains ne peut intervenir que par décret. Cette dynamique se base sur la réalisation et l'analyse de plusieurs diagnostics territoriaux étoffés, centrés autour de ces différents enjeux. Le Département porte par ailleurs une attention particulière pour impliquer les acteurs du territoire à travers des démarches de concertation et de co-construction. Les communes sont associées à chaque étape de la démarche, destinées à favoriser, l'exploitation agricole, la gestion forestière et la préservation/valorisation des espaces naturels et des paysages.



Une campagne propreté pour faire place nette

Pour cette année 2024, la municipalité a souhaité lancé un plan propreté destiné à organiser l'ensemble des moyens dont dispose la ville pour mener à bien sa mission de nettoyage de l'espace communal. Il s'appuie sur un diagnostic précis du territoire, qui identifie notamment les « points noirs » en termes de propreté : dépôts sauvages, zones à fort passage nécessitant une attention particulière, déjections canines, incivilités diverses...

Plusieurs intervenants se partagent l'organisation de la propreté de la ville pour les 28 kilomètres de voirie que compte notre ville. Ainsi, chaque jour, le service propreté de Boissy-Saint-Léger et celui de GPSEA se mobilisent pour relever le défi de la propreté.

La régie voirie/propreté

Les agents sont divisés en trois secteurs

(Bois Clary, Centre et Haie Griselle), ils ont la charge de vider les corbeilles et les canisettes, de ramasser les détritus, de désherber manuellement les voiries et de ramasser les petits encombrants.

GPSEA

Le territoire a la charge avec les balayeuses de nettoyer et laver les chaussées et trottoirs ; de collecter les déchets ménagers, le tri sélectif, les déchets verts et les encombrants des particuliers ; de nettoyer les graffitis.

En parallèle, rappelons qu'en matière de propreté, rien ne peut se faire sans le concours actifs des Boisséens. Car, oui, la propreté de la ville est l'affaire de tous. Canettes, mégots de cigarettes, encombrants, papiers par terre, déjections canines sur les trottoirs... Les actes d'incivilité relevés sur l'espace public en matière de propreté sont hélas trop fréquents, chacun peut le constater. Si ramasser les déjections de son animal est une obligation pour les propriétaires,

déposer ses déchets dans une corbeille prévue à cet effet, sortir et rentrer ses conteneurs au bon moment font également partie de ces gestes qui contribuent à maintenir un cadre de vie agréable et propre, pour le bien-être des habitants et la salubrité de tous.

La ville met à la disposition des habitants

- 146 corbeilles et 24 canisettes sur les voies publiques
- Une collecte régulière des déchets ménagers, des déchets verts, du tri sélectif, du verre à votre porte
- La collecte mensuelle des encombrants
- Le dépôt gratuit des déchets en déchèterie
- La collecte des gros déchets (matelas, canapés, électroménagers...), sur simple rdv en 48h, au pied de votre habitation

La MAM a ouvert ses portes rue de Paris



La municipalité, dans sa volonté de proposer des solutions de garde aux jeunes parents, a inauguré la nouvelle maison des assistantes maternelles « Les Lumignons » le vendredi 9 février.

Cette nouvelle structure située au 4 C rue de Paris est encadrée par une équipe de professionnelles qualifiées constituée de 3 assistantes maternelles qui accueillent 12 enfants à la journée. Les nouveaux locaux de 118m² sont équipés d'une grande pièce de vie, de 3 dortoirs, d'une salle de change et d'un jardin de 64m² dont les enfants peuvent profiter toute l'année en toute sécurité. Les journées des petits Boisséens sont ponctuées par des jeux libres, des ateliers d'éveil (sensoriel, langage, motricité, etc.) et des temps calmes. Cette nouvelle structure à l'avantage d'être « accessible », les locaux de la MAM répondent aux normes en matière d'accueil de personnes à mobilité réduite. De plus, la présence d'une assistante maternelle diplômée éducatrice spécialisée **permet un accueil adapté de l'enfant en situation de handicap**. En effet, un des objectifs



de la MAM est de favoriser l'intégration et l'inclusion d'enfants porteurs de handicap dans le milieu ordinaire.

La MAM « Les Lumignons », accueille les enfants de 2 mois à l'entrée à l'école. Elle est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h.

Pour les contacter :
mamleslumignons@gmail.com ou
via le formulaire sur leur site internet : mamleslumignons.fr



A Boissy, les femmes au cœur des préoccupations

Depuis des années, l'équipe municipale s'est engagée pour mettre les femmes au cœur de la société et défendre leurs droits. Cette volonté s'est traduite au fil du temps par des actions très concrètes, sur lesquelles Claire Chauchard, conseillère municipale déléguée aux Droits des femmes, revient pour le magazine.

Prévenir les violences

Tout d'abord, nous avons travaillé sur la prévention des violences faites aux femmes. La priorité était l'hébergement des cas les plus graves. C'est ainsi que la mairie a mis un logement communal à disposition de l'association Tremplin 94, qui se préoccupe des femmes victimes de violence.

Comme beaucoup de villes, nous nous sommes emparés du « **Violentomètre** ». Cet indicateur en couleur qui nous dit dans un ordre qui va du moins difficile au plus grave, quels sont les actes violents ! Ils ont été distribués à 4 reprises sous forme de sacs à pain à toutes les personnes qui se sont rendues dans les boulangeries de Boissy. Nous remercions encore tous ces boulangers d'avoir joué le jeu. Un violentomètre géant a même été dessiné sur le sol de la place du Forum.

Alerter sur le harcèlement

Nous avons aussi travaillé sur la prévention du harcèlement. Sur ce point, où



Les agressions sexuelles autres que le viol sont punies de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 222-22 du code pénal).

ENSEMBLE, COMBATTONS LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

www.plusjamaissansmonaccord.com

agir si ce n'est dans les écoles et les collèges ? Des affiches sur le harcèlement ont été distribuées dans les collèges, elles ont aussi été placardées dans les abris-bus.▲

De nombreux spectacles, pièces de théâtre ou films ont été programmés par le service culturel : « *Les suffragettes* » (avec Carey Mulligan, Meryl Streep et Helena Bonham), « *Jusqu'à la garde* » (avec Denis Ménochet et Léa Drucker), « *Annie colère* » (avec Laure Calamy),

pour ne parler que des films. Côté spectacle, « *Les maux bleus* », quant à lui, a fait salle comble en mars 2023.

Il y a eu également de nombreux spectacles en direction des enfants, comme « *Cape ou pas cap* », « *La reproduction des fougères* » (pour les adolescents)... Le Centre social Michel Catonné, lui aussi très impliqué, a organisé le 3 novembre 2023 une soirée contre le harcèlement, temps fort et émouvant devant une salle pleine.



Octobre Rose, atelier de couture «coussin cœur» du Centre social.

Parler du droit des femmes aux enfants et aux jeunes

Des ateliers intergénérationnels existent dans les collèges : les seniors du CCAS vont rencontrer les jeunes, sur des thèmes choisis par les professeurs ; par exemple, comment étaient les droits des femmes il y a 50 ans ?

Dans les écoles, nous avons travaillé sur les stéréotypes en distribuant le livre « L'égalité filles / garçons, pas bête ! » dans les écoles primaires. Les enfants des écoles maternelles ne sont pas oubliés puisqu'il leur sera bientôt distribué un petit livre adapté à leur âge : "Tu peux !" En tant que déléguée aux droits des femmes, je suis allée présenter ces ouvrages aux parents d'élèves d'une école maternelle et aux directeurs des écoles primaires. A ce propos, je tiens à les remercier chaleureusement de leur accueil.

Informers, toujours

Dans chaque Boissy mag, nous nous efforçons de traiter un sujet spécifiquement féminin (après tout, les femmes constituent la moitié de la population !) : nous avons présenté cette mission dans le numéro 172 en février 2022. Il y a eu ensuite un article sur « les violences obstétricales » en janvier 2023, un article sur le don d'ovocytes en septembre 2023, en avril 2023 un article sur les Boisséennes en général !

Tous les ans au Centre Social et au Centre culturel, « **Octobre rose** » qui est le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein, est célébré : expos, concours des plus belles vitrines, ateliers pour fabriquer des coussins. Cet événement a été relaté dans le numéro du Boissy

mag de décembre 2023.

Nous participons également à **La Mirabal**, course pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Célébrer les femmes

Dans l'espace public, nous avons mis les femmes à l'honneur. Ainsi, nous avons baptisé les nouvelles rues de la Haie Griselle, ou plutôt de La Charmeriaie, de noms de femmes célèbres. Joséphine Baker, Rosa Parks, Marie Curie, Gisèle Halimi, Lucie Aubrac, Florence Arthaud et Isabelle Autissier. Sans oublier bien sûr le nouveau gymnase auquel a été donné le nom d'une Boisséenne handballeuse de haut niveau, Paule Baudouin ! Quant à la résidence sociale elle a pris le nom de Colette Colvin, cette jeune fille noire de 15 ans qui, la toute première, a refusé de laisser sa place à un homme blanc dans un autobus à Montgomery en Alabama. De plus, la rue qui longe la nouvelle résidence sociale Colette Colvin, a été également baptisée d'un nom de femme, Colette Gallard, Boisséenne qui a toujours milité pour le planning familial.

A la médiathèque, des tables sont organisées pour présenter des livres sur les femmes ou le féminisme lors des événements importants.

Pour finir, rappelons que, dans le cadre du jumelage, des femmes artistes et élues sont allées à Lauda afin de témoigner, échanger, manifester l'intérêt de notre ville pour les femmes, justement ! Nous n'avons pas chômé et nous continuerons à travailler dans ce sens dans les années qui viennent.

Vive les femmes !

Programmation 2024

➤ Centre culturel
Vendredi 1^{er} mars à 20h
En avant toutes ! - Théâtre de papier

Mercredi 13 mars à 15h
Le pouvoir des filles - Danse et arts visuels - Dès 6 ans

➤ Cinéma Le Forum
Mercredi 6 mars à 14h30
Capitaines ! - Film d'animation
Comment trouver sa place parmi les autres ? - Dès 6 ans

Vendredi 8 mars à 19h30
Marinette - Biopic sur la joueuse de football Marinette Pichon - Projection suivie d'un débat
Séance précédée de la présentation du projet des élèves de l'école de musique « **Hommage à Simone Veil** » à 19h au Forum
Danse et musique - Durée : 15 mn

➤ Médiathèque André Hellé
Samedi 2 mars à 15h
Conférence « Dis bonjour sale pute »

➤ Forum salle de sports
Samedi 9 mars de 14h à 18h
Initiation aux sports de combat/de défense pour les femmes

➤ Centre social Michel Catonné
Mardi 5 mars de 14h à 16h
Café-débat sur le thème "**La place des femmes au sein de la famille en 2024**"

Mardis 5 et 19 mars, vendredis 8 mars et 22 mars de 14h à 16h30
Ateliers de confection de serviettes hygiéniques lavables

➤ Boite à clous à Limeil Brévannes
Vendredi 5 avril à 19h30 et samedi 6 avril à 18h
How it feels to be Free !
Hommage à Nina Simone
Par les élèves et les professeurs du Conservatoire de Limeil et Ecole de musique de Boissy-Saint-Léger

A Boissy, la culture ça commence tout petit !

On n'est jamais trop petit pour aller au spectacle ! C'est la devise qu'appliquent à Boissy les directions de l'action culturelle et de la petite enfance. M. le Maire, les élu.e.s et ces 2 services municipaux sont attachés à l'éveil artistique et culturel des enfants dès le plus jeune âge.

Par le biais de la programmation tout d'abord : 3 spectacles sont proposés à la petite enfance durant la saison. En 23/24 : « Rêve d'air » de la compagnie la Tortue, « Dodo ti baba » d'Elodie Milo et « Écoute je danse » de la compagnie l'Éclaboussée. Ce dernier spectacle est d'ailleurs lauréat de Courte échelle, réseau d'aide à la création petite enfance en Ile-de-France, auquel participe la ville de Boissy.

En décembre, « Dodo ti baba » était présenté au Forum. Mais la semaine d'avant, c'est l'artiste du spectacle, Elodie Milo, qui est venue à la rencontre des tout-petits dans les structures Petite enfance. Accompagnée de sa guitare, de son yukulelé, son magikebo ou de son tambour-océan, Elodie s'installe en section des moyens et attend son public. Les moyens arrivent, étonnés de la présence d'Elodie. L'artiste chante les berceuses qu'elle a glanées aux 4 coins du monde et parle des instruments, fait écouter les différents sons aux enfants qui se montrent intéressés, et même surpris ; certains applaudissent...

Puis c'est au tour des grands de prendre place. Ils sont tout de suite plus à l'aise, une interaction s'établit très vite avec la musicienne. Les enfants dansent, tapent des mains, voire chantent.

Ces temps d'action culturelle, d'une durée de 30 mn environ par groupe, constituent une première rencontre avec l'artiste et a permis aux enfants comme aux adultes de se familiariser avec les instruments et les différentes langues utilisées dans les berceuses.



Les 21 et 22 décembre au Forum : place à la magie du spectacle !

Elodie Milo est maintenant sur scène, entourée de son décor et de ses instruments, magnifiée par les lumières. Le public s'installe près de l'espace scénique et le spectacle commence.

Les enfants ouvrent alors grand les yeux et les oreilles, et embarquent pour ce voyage musical. Certains chantent, commentent, applaudissent pendant que d'autres sont totalement captivés.

A la sortie, les réactions des enfants comme des adultes ne se font pas attendre : « C'est magnifique », « Nous avons fait un beau voyage », « Super ! », « Génial », « Bravo », « Waouh » ...

Ces réactions confortent les professionnels de la culture et de la petite enfance dans l'idée qu'il n'y a pas d'âge pour aller au spectacle et côtoyer des artistes. Tous les spécialistes s'accordent à dire que l'éveil artistique et culturel est un levier indispensable à la découverte du monde et de ses richesses.

La sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques, dès le plus jeune âge et avant même l'entrée à l'école maternelle, favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant.

Alors parents, sortez avec vos tout-petits, à Boissy ou ailleurs, dans les musées, les médiathèques, les théâtres et même les cinémas. Il en va de la santé de votre enfant !

Le vendredi 26 janvier, intervention dans le cadre du permis internet à l'école Amédée Dunois (2 classes de CM2).



Un permis pour surfer à l'attention des plus jeunes

Pour les plus jeunes, Internet est un monde plein d'attraits - notamment avec les réseaux sociaux - mais également semé de dangers. C'est pour les sensibiliser à cette question que le « Permis Internet pour les enfants » a été mis en place.

Il s'agit d'un programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des enfants de CM2 et de leurs parents. Si avant de laisser circuler un enfant seul dans la rue, on lui apprend les règles de prudence indispensables (circulation routière, mauvaises rencontres, incivilités...), sur Internet, c'est la même chose. Avant de laisser un jeune surfer seul, il est indispensable de s'assurer qu'il a assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité, et de responsabilité sur Internet.

Les règles essentielles de prudence

Choix du mot de passe ou de l'adresse mail, rencontres virtuelles, achats en ligne, cyber-harcèlement, respect de la vie privée... Le Permis Internet accompagne les enfants afin qu'ils accèdent au meilleur d'Internet en toute sécurité en apprenant les règles essentielles de prudence. Car les risques sur la toile sont facilement évitables si les jeunes sont suffisamment informés et avertis. Le Permis Internet répond donc à une prise de conscience commune : la nécessité d'accompagner les enfants avant de les laisser surfer seuls dans l'ère numérique.

Une initiation faite en classe

A Boissy, le Permis Internet est dispensé conjointement par la police nationale et la police municipale dans le cadre de

leurs actions habituelles de prévention en milieu scolaire. Une intervention d'une durée de 1h à 1h30 selon la disponibilité de l'enseignant. D'abord, une première séance a lieu, avec des échanges, des questions, le visionnage de 4 vidéos de victimes, puis la remise d'un livret à l'attention de l'enfant et de ses parents rappelant les pièges d'internet, des réseaux sociaux... Ensuite, il y a une seconde intervention, environ 4 semaines après la première, pour faire passer un OCM à l'élève.

A l'issue de ces deux séances, une remise solennelle du permis internet est organisée avec Monsieur le Maire et le commissaire de police.



Le plan propreté illustré par les enfants

Dans le cadre de son plan communal de propreté 2024, la ville souhaite sensibiliser les habitants, notamment par le biais de l'imagination de nos jeunes Boisséens.

Le Conseil municipal d'enfant (CME) en collaboration avec les services communaux a travaillé sur un projet de sensibilisation à la propreté urbaine. Munis de leurs feutres, ils ont imaginé à leur manière comment illustrer les objets de propreté du quotidien.

L'objectif : lutter contre les incivilités, sensibiliser les habitants et encourager les bonnes pratiques en matière de propreté. Ces visuels illustrent différents thèmes : lutte contre les dépôts sauvages, incitation au ramassage de déjections canines, respect des jours de collecte...

Vous pourrez prochainement admirer quelques unes de leurs œuvres dans le mobilier urbain de la commune et dans les services de la ville.





Le maire Régis Charbonnier ouvre cette journée en souhaitant la bienvenue aux participants.

Boissy accueille la Journée départementale du réseau de la parentalité

Le réseau d'écoute, d'accompagnement et d'aide à la parentalité (REAAP) que la commune a rejoint en 2019, organise tous les ans une journée destinée aux professionnels de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité, au niveau départemental. Le mardi 19 décembre, notre ville accueillait cet événement.

Financé par la CAF et le Département, ce réseau œuvre toute l'année afin de réunir les profes-

sionnels du Val-de-Marne et travailler en cohérence pour l'éducation en faveur de la parentalité. Des projets sont menés conjointement tout au long de l'année.

Cette année le réseau a décidé de mettre à l'honneur les professionnels face aux difficultés que chacun rencontre dans son quotidien, avec un thème, fil rouge de cette journée : « Être professionnels de la parentalité en 2023, une charge physique, psychique et émotionnelle ».

Objectifs

- ▶ Soutenir une réflexion d'accompagnement d'ordre sociologique, psychologique, ethnologique, philosophique, juridique, éducative...
- ▶ Favoriser les échanges entre les porteurs de projet du territoire
- ▶ Réinterroger les places et élargir nos champs de compétence
- ▶ Questionner nos représentations, nos croyances, nos pensées
- ▶ Travailler de manière transversale et pluridisciplinaire
- ▶ Appréhender les différentes approches et pratiques professionnelles



“La Reproduction des fougères” en milieu scolaire

Les 24 et 27 novembre dernier était programmé par la Direction de l'action culturelle de Boissy un spectacle abordant les questions liées à l'adolescence et aux relations filles/garçons, interprété par la compagnie francilienne les Filles de Simone.

Cette compagnie engagée, qui n'en est pas à son premier spectacle, a choisi d'évoquer dans cette dernière création l'éducation à la sexualité en s'adressant au public adolescent et en ne présentant ce spectacle qu'en milieu scolaire. C'est donc au collège Bernard-Palissy et au collège Amédée-Dunois que ce spectacle a été

accueilli. Dans ces 2 établissements, les classes de 4^e et de 3^e étaient conviées. « La Reproduction des fougères » est interprété par 2 comédiens, Géraldine Roguez et Baptiste Raillard. Avec beaucoup d'humour et quelques accessoires, ils abordent de façon très directe les questions liées à la sexualité et aux relations filles-garçons mais aussi les tabous et les complexes des adolescents : les règles, la façon de s'habiller, la transformation de son corps, les poils, l'acné... Et enfin le consentement : « Est-ce que tu veux boire un coca avec moi ? » Ils remplacent la relation sexuelle par le fait de partager un coca et illustrent avec intelligence plusieurs situations de consentement ou non consentement. Pendant le spectacle, au fil des scènes,

les élèves rient, s'étonnent, s'indignent, commentent, sont choqués parfois... mais sont finalement heureux d'avoir vécu ce moment.

Le spectacle se termine par un temps d'échange avec les comédiens afin de recueillir le ressenti des élèves. Les premiers échanges sont timides, puis les langues se délient !

Pour terminer, les filles et les garçons sont séparés, et la discussion se poursuit sur des questions plus intimes.

Le collège est donc devenu pour un temps le lieu où l'on aborde des sujets dont on ne parle peut-être pas en famille, entre amis ou même en classe, loin des clichés et des préjugés. Des sujets qui font pourtant partie de la vie et qui contribuent au respect de l'autre.

Forum des métiers

Jeudi 1^{er} février avait lieu à Limeil un Forum des métiers destiné aux élèves de 3^e des villes de Boissy, Limeil et Valenton.

Les élèves sont venus à tour de rôle, accompagnés par un de leurs professeurs, afin de faire le tour des stands qui les intéressaient.

Cela leur a permis d'avoir un temps d'échange et de partage d'expériences avec des professionnels et de découvrir de nombreux métiers.

Le service Communication et le service Petite enfance ainsi que la première adjointe au Maire, Madame Evelyne Noury (en tant que directrice de maison de retraite) ont activement participé à cette journée très enrichissante pour les jeunes.



Le spectacle intergénérationnel fait salle comble



Le samedi 13 janvier, le Forum accueillait le spectacle inter générationnel préparé de longue date par les conseillers du CME et du CMJ, les seniors du CCAS et les enfants en situation de handicap de l'IME la passerelle.

La représentation a été suivie par un débat riche sur le harcèlement et le vivre ensemble malgré nos différences ou nos âges. Bravo à la troupe et aux agents de la ville, Damien, Émilie et Mohamed qui ont porté ce projet.

Merci et bravo à toutes celles et ceux qui ont participé au Téléthon 2023



Josette Pascual, présidente de l'association Peintres en Herbe qui organise chaque année le Téléthon à Boissy, nous a adressé sa traditionnelle lettre de remerciements aux différents intervenants, que nous publions ci-dessous.

Merci à tous ceux qui ont répondu présent, aussi bien par leurs dons que par leur présence. Merci à Monsieur le Maire de son aide pour le prêt de matériel et au service événementiel pour sa gentil-

lesse, sans oublier le personnel du service technique. Merci au centre commercial de Boissy 2 et à tout son personnel, l'équipe du Forum. M. le Directeur, son personnel et les résidents de l'EHPAD Harmonie.

Sans oublier nos bénévoles qui œuvrent toute l'année pour réaliser ce Téléthon. J'espère n'avoir oublié personne, à tous je vous redis encore un grand merci. Vos dons et la vente des objets réalisés par les membres du club nous ont permis de réaliser ce chiffre : 1 160 €.

Moins que l'année passée mais vu la conjoncture actuelle, c'est très bien. L'an prochain nous repartirons pour un nouveau combat afin de réaliser notre devise «Toujours mieux, toujours plus». Je sais que je peux compter sur vous et je vous en remercie de tout cœur.

Je vous dis à l'année prochaine pour une nouvelle aventure tous ensemble.

A tous un grand merci pour les enfants du Téléthon.

Venez danser avec le BSLDS !



Savez-vous qu'il n'existe pas de mauvais danseurs... seulement des gens qui n'ont jamais vraiment appris ! La danse représente un loisir, accessible à tout un chacun et un plaisir de toute une vie. Mais c'est aussi une activité physique exigeante qui allie technique, chorégraphie, élégance et virtuosité. Alors laissez-vous tenter et rejoignez l'association de danse de salon de Boissy !

Ici, pas de compétition. La danse est une activité avant tout ouverte à tous, que vous soyez seul ou en couple, jeune, adulte ou senior, débutant ou pratiquant, il y aura toujours un cours adapté à vos capacités et vos envies. Tous les cours, qu'ils soient d'apprentissage ou de perfectionnement, sont dispensés par des professeurs diplômés, dans une ambiance sympathique et conviviale.

Concernant les styles de danse enseignés, vous trouverez forcément votre bonheur, en fonction de vos goûts et de vos aptitudes : rock, salsa, bachata, west coast, chachacha, pasodoble, tango, valse...

Les entraînements se déroulent au centre aéré, le mardi et le jeudi, de 19h30 à 23h. en plus des cours, le BSLDS propose très régulièrement des après-midi et des soirées dansantes, ainsi que des stages qui vous offrent la possibilité de vous perfectionner dans un style de danse défini.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre les responsables de l'association à ces numéros :

Lucien : 06 13 18 68 38

Chantal : 06 20 52 07 83

Mail : info@bslds.fr

Site : www.bslds.fr



Deux personnalités distinguées lors des vœux à la population

Guy Chatton, une figure pour des générations d'élèves boisséens

Le 12 janvier, lors de la cérémonie des vœux, la municipalité a tenu à rendre hommage à Guy Chatton, Boisséen et professeur d'éducation sportive qui a marqué des générations d'élèves, de familles et d'enseignants dans la commune durant 36 ans, et qui nous a malheureusement quittés trop tôt, il y a 1 an, après des années au service de la jeunesse boisséenne au collège Amédée-Dunois.

Né le 3 juin 1959 à Lunéville en Lorraine, il découvre le métier d'enseignant dans le cadre de la coopération au lycée Lyautey de Casablanca, au Maroc. Ce métier le passionnera pour le restant de sa vie.

C'est en 1986 qu'il fait ses débuts en tant que professeur stagiaire au collège Amédée Dunois, avant d'être titularisé l'année suivante. Il y exerce son métier durant 36 ans, et termine sa carrière en tant que professeur de «classe exceptionnelle».

Investi et passionné par le monde du sport, il s'est engagé dans l'association sportive du collège avec comme domaine de prédilection le handball.

Attentionné et bienveillant avec ses élèves et ses collègues, d'un naturel toujours positif, Guy Chatton était reconnu pour sa gentillesse et son engagement pour le service public.



Le 12 janvier, Régis Charbonnier, maire de la commune, a remis à son épouse Madame Carmen Chatton la médaille d'honneur de la ville "en témoignage de notre reconnaissance et de celle de tous les Boisséens qui ont eu le bonheur de croiser son chemin à Boissy-Saint-Léger".

Jacqueline Pichon, un engagement sans faille pour la ville



Ce même 12 janvier, Jacqueline Pichon, adjointe au maire déléguée à la sécurité, au logement et à la lutte contre les expulsions, a reçu des mains de Régis Charbonnier la médaille d'honneur de la ville pour son engagement de longue date sur la commune. D'origine savoyarde, Jacqueline Pichon ouvre son premier cabinet d'avocate à Boissy en 1976 avant de venir s'y installer avec sa famille en 1981. Elle y exerce sa profession avec rigueur, sérieux et passion et avec beaucoup d'humanité. C'est ainsi qu'elle ouvrira la première consultation gratuite d'avocat au centre social Michel Catonné. Durant 28 ans, elle organisera, coordonnera et animera bénévolement cette permanence gratuite destinée aux plus fragiles, jusqu'à la toute fin 2023.

En 2010, Jacqueline Pichon est mandatée par l'association des commerçants du marché pour les représenter dans leurs échanges avec la ville. C'est dans ce cadre que Régis Charbonnier apprend à mieux la connaître et à l'apprécier. Tout naturellement, il l'invite en 2014 à intégrer son équipe municipale où elle assume depuis, avec beaucoup d'engagement, l'une des délégations les plus difficiles : celle du logement et de la lutte contre les expulsions. En qualité d'adjointe au Maire, elle assure aussi la délégation à la sécurité, a contribué à la relance de notre CLSPD (Conseil Local et Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), à l'élaboration en cours de notre PCS (plan communal de sauvegarde) avec le chef de la police municipale. Appartenant à la communauté catholique, elle représente la ville au sein des instances de l'école des Sacrés Cœurs et du lycée Bernard Palissy.

Cette médaille d'honneur de notre ville, remise avec fierté par le maire, visait donc à saluer l'ensemble des actions menées par Jacqueline Pichon, et son engagement multiforme dans la durée au bénéfice des Boisséennes et des Boisséens.

Groupes de la majorité municipale

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

L'école est une priorité de l'équipe municipale. Éduquer les petits Boisséens et en faire les femmes et les hommes de demain est une mission importante pour les élus. L'éducation et investir dans la jeunesse c'est préparer l'avenir de notre pays. Les gouvernements successifs ferment des classes, ce qui augmente le nombre d'élèves par classe. Pourtant rien n'est mis en place pour remplacer les absences des enseignants, même de longue durée. A cela s'ajoute une formation des enseignants négligée. Résultat : des postes ne sont pas pourvus, des enseignants démissionnent par épuisement professionnel et manque de reconnaissance.

A Boissy, on compte un peu plus de 1800 élèves (670 en maternelle et 1130 en élémentaire). Depuis plusieurs années, l'équipe municipale s'est battue aux côtés des parents et des enseignants pour maintenir des classes vouées à la fermeture, souvent avec succès. Nous nous battons aussi aux côtés des parents pour permettre aux enfants porteurs de handicap de bénéficier de l'aide dont ils ont besoin et qui fait défaut. C'est une réelle difficulté que nous mesurons.

Par ailleurs, plusieurs dispositifs sont mis en place à Boissy pour aider les enfants dans leurs apprentissages : les clubs « coup de pouce » permettant à ceux qui en ont besoin d'avoir un enseignement et un suivi plus personnalisé. La Ville a également fait le choix de maintenir les études avec des enseignants volontaires pour accompagner les enfants dans leurs devoirs. Ces deux dispositifs sont pris en charge par le budget de la commune.

L'équipe municipale travaille également pour l'avenir. Afin d'anticiper les besoins, la municipalité va proposer dans son budget 2024 l'acquisition d'un terrain le long de l'avenue du Gal Leclerc pour y construire une école élémentaire. A terme, Vallou et Saveriau seront regroupées au sein d'un même secteur scolaire, avec une maternelle rénovée très récemment et une école élémentaire neuve. Cela offrira aux parents plus de facilités pour déposer leurs enfants, aux enseignants de meilleures conditions de travail et aux enfants des lieux agréables pour étudier.

L'engagement de la municipalité est d'accompagner les enfants et leurs parents dans chaque pas de leur scolarité. C'est aussi pourquoi nous maintenons le financement des intervenants culturels et artistiques au sein des écoles, l'informatisation des classes, l'accueil périscolaire...

Tous ces engagements que nous souhaitons concrétiser avec les équipes éducatives au sein d'un projet éducatif territorial (PEDT) nous permettront de mobiliser toutes les ressources et garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Toutes ces actions et ces initiatives n'ont qu'une seule ambition : assurer aux jeunes boisséens un épanouissement et un bien-être reconnu par l'UNICEF qui fait de Boissy « une ville amie des enfants ».

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PC

A la ferme comme à l'usine : vivre des fruits de son travail !

Depuis plusieurs jours, le monde agricole se mobilise très largement et partout en France pour dénoncer une situation devenue insupportable. Ils sont des milliers à bloquer les routes et manifester pour dénoncer une situation de précarité inédite.

Les travailleuses et travailleurs de la terre sont au bord de l'asphyxie, pris en étau entre d'un côté la grande distribution et de l'autre, l'industrie agroalimentaire. Résultat : les prix fluctuent selon les bons vouloirs du marché mais les coûts de production augmentent (+ 10 % sur les factures d'énergie au 1^{er} février).

Ce que veulent les agriculteurs, c'est avoir le contrôle sur les prix. Selon de nombreuses études, l'agriculteur ne recevrait aujourd'hui que 10 % de la valeur ajoutée au sein de la chaîne de production et de distribution de l'agroalimentaire. A la ferme, comme à l'usine, un seul mot d'ordre : vivre pleinement des fruits de son travail !

Cette situation, si elle empire de façon exponentielle, n'a rien d'inédit. Depuis des dizaines d'années maintenant, l'Union européenne est un carcan pour les agriculteurs français. En multipliant les accords de libre-échange, Bruxelles organise la « concurrence libre et non faussée » des travailleurs agricoles au détriment de leurs salaires.

Le PCF exige la sortie de la France de l'ensemble des traités de libre-échange qui menacent notre souveraineté et tirent les prix des productions agricoles vers le bas et milite pour la mise en place d'un organisme public de régulation et de contrôle des prix permettant à chaque agriculteur de vivre dignement des fruits de son travail et à chaque consommateur d'avoir accès à des produits de qualité à des prix abordables. A Boissy-Saint-Léger, les ventes militantes et solidaires de fruits et légumes « du producteur au consommateur », organisées récemment par les militants communistes ont témoigné qu'il est possible d'établir, à notre échelle, des alternatives économiques solidaires et équitables.



T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes - M. Klajnbaum

Facebook : pcfboissysaintléger -

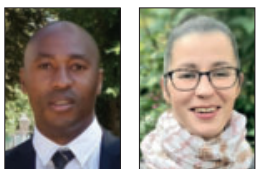
Mail : ludo94470@yahoo.com

Contact : sectionboissy@gmail.com

Groupes de l'opposition

Boissy, c'est vous

Texte non communiqué



F. Ngaliema, I. Citerne
Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité

Aménagement de la couverture de la déviation et de ses abords – respecter la faune sauvage !

Reprise à peine modifiée de notre article d'avril 2022

Cinq Non, sept ans après le concours désignant la société chargée de l'aménagement de la couverture et des abords de la déviation, les financements et les détails du projet final ne sont toujours pas connus.

Parmi les enjeux de cet aménagement, créer des aires de loisirs, faciliter les cheminements piétons et cyclistes, préserver les habitats de la faune sauvage.

Des chevreuils, des daims, d'autres mammifères, de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes et de batraciens habitent ces espaces, s'y nourrissent, s'y reposent, s'y reproduisent et s'y déplacent.

Le projet doit impérativement respecter ces habitats, pendant la réalisation des travaux et lorsqu'ils seront terminés. Chaque bosquet, chaque creux, chaque pied d'arbre peut abriter un animal ou un groupe d'animaux. Les clôtures protégeant aussi bien la faune que les usagers des routes et des trottoirs doivent être entretenues et faites comme il faut, ce qui n'est pas le cas actuellement.

L'État est gravement défaillant, nous devons lui rappeler ses engagements.



P. Isel, C. Larger - contact@boissy-ecologie-solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Chers Boisséens,

Le samedi 3 février, le Département du Val-de-Marne, qui concentre à lui seul plus de la moitié des crèches départementales de France, a inauguré à Limeil-Brévannes sa 81^e crèche. **Une bonne nouvelle pour les familles de notre ville puisqu'un tiers des places seront réservées aux enfants Boisséens.**

Une bonne nouvelle, toujours, au regard des difficultés croissantes, nous le savons bien, rencontrées par les familles pour faire garder leurs enfants.

Il est donc heureux que le Département investisse dans la construction de nouvelles crèches et qu'il accompagne la diversification des modes de garde, afin que chaque famille dispose des services dont elle a besoin pour concilier vie familiale et vie professionnelle.

Un bel établissement, que nous avons pu visiter, moderne et peu énergivore dans lequel tout a été pensé pour permettre l'épanouissement et la sécurité des enfants.

Cette crèche constitue l'un des apports financiers du Département au projet de renouvellement urbain du quartier de la Haie Griselle et de La Hétraie.

Pour notre ville, cela s'accompagne aussi de la construction d'un tout nouveau centre de PMI (Protection Maternelle et Infantile) qui sera situé au sein du pôle petite enfance porté par la municipalité.

Les centre de PMI proposent un suivi médico-social des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans et assurent des actions de prévention médico-sociale sur tout le territoire. Le Département met également en œuvre des bilans de santé dans toutes les écoles maternelles qui permettent de dépister les pathologies de manière précoce et d'orienter vers les bons acteurs de santé.

Durant l'année scolaire 2022-2023, ce sont **250 enfants Boisséens** qui ont pu bénéficier du bilan de santé. **Plus de 52 % des enfants présentaient au moins un problème de santé** (caries, troubles visuels ou auditifs, retard de langage, surpoids, mise à jour de la vaccination...). Une action très utile pour permettre à nos jeunes Boisséens de grandir en toute quiétude et de prévenir les difficultés.

Un grand merci à tous les professionnels de la santé et de la petite enfance, dans nos crèches ou chez nos assistantes maternelles, qui prennent soin de nos bouts de chou et qui les aident à grandir et à s'épanouir.

Bien à vous.



L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr

Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Mars

03 - 36 rue Henri Barbusse - Limeil-Brévannes - 01 45 69 40 79
10 - 1 rue de Montaleau - Sucy-en-Brie - 01 45 90 20 33
17 - 49 rue de Paris - Boissy-Saint-Léger - 01 45 98 19 99
24 - 23 place de la Fraternité - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 72
31 - 2 rue du Faisan Doré - Sucy-en-Brie - 01 45 90 23 16

Avril

01 - 17 rue du Moutier - Sucy-en-Brie - 01 45 90 82 13
07 - 14 place Arthur Rimbaud - Limeil-Brévannes - 01 56 32 00 41
14 - C. Com. Boissy 2 - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 72 22
21 - 5 place du Clos de Pacy - Sucy-en-Brie - 01 45 90 28 32
28 - 4 rue Julie Victoire Daubie - Limeil-Brévannes - 01 43 86 54 73

Permanences

Permanences info-énergie gratuites

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 13 mars de 14h à 17h, en Mairie, salle des Mariages.**
- **Mercredi 10 avril de 14h à 17h au CTM, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.**

Les permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Rénov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie. Le 3919 est **accessible 24h/24 et 7j/7**.



Etat-civil

NAISSANCES

Octobre : Erika ONO.

Novembre : Pablo GAVRILA, Maiwenn VELDEMAN.

Décembre : Dizzy MATETA ELONGA, Izia LAMA, Ednel VAZ DA SILVA, Louise TASSY.

Janvier : Ariella FURTADO LOBO, Esaïe AMMAR, Alba HOFFMANN, Maisie XU.

MARIAGES

Décembre : Cynthia YAPO et Brice CAUSIN.

Janvier : Selvavelayutham VASIYASEELAN et Vanitha RATNAM, Brégalo DJEDJE et Rita LOBA, Agnieszka REMIENIEWICZ et Stephan BUNDYS.

PACS

Décembre : Timothé BROSSAIS et Pénélope STRAPÉLIAS, Salomé DUBOIS et Jarod BEZARD.

DÉCÈS

Novembre : Denise GAUTRON, Victor SOSSOU.

Décembre : Françoise BERTHEAU, Yannick CHABOT, Fatoumia YOUSOUF, Joséphine KOYT, Bao LY, Micheline IDOUX, Claude CARLE, Jessy CAPITOLIN.

Janvier : Abdulgani BAHAR, Aurélio ROCHA, Véronique CHERY, Francis FOURQUIER, Catherine ICARDI, Claude RATO, Raymonde SULLIAN, Chantal SAMBA.

Un premier pas

Violences au sein du couple et de la famille

Pour vous, pour un proche, appeler c'est déjà un premier pas.

Le Val-de-Marne écoute, informe et oriente les victimes de violences au sein du couple et de la famille.

01 89 11 94 94*

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
valdemarne.fr/unpremierpas

* Numéro non surtaxé



Info municipale

Suivez l'actualité de la ville en ligne !

Pour rester informé, consultez régulièrement le site www.ville-boissy.fr

Abonnez-vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Pour les jeunes sur twitter : ville de boissy jeunesse



MARS 2024

**Mois des droits
des femmes**

**Théâtre · cinéma ·
conférence · atelier**

#BSELLES

Retrouvez le programme sur
www.ville-boissy.fr



MOIS DOUX

Mars 2024

EXPOSITION, SPECTACLE, ATELIER

Le mois de la petite enfance

**Pour les enfants
jusqu'à 3 ans**

Créer

Bouger

S'éveiller

Imaginer

Jouer





WWW.COURS-BERNARD-PALISSY.ORG → INSCRIPTION → PRE-INSCRIPTION

UN PROJET ÉDUCATIF HUMANISTE

● Initiation allemand en 6ème

● Anglais renforcé

● Option latin dès la 5ème

● Certification Cambridge en 6ème et 3ème

● Langues : Anglais, Allemand, Espagnol

● Animation sur le temps de pause méridienne

● Connaissance des religions

● Sport renforcé

● Études dirigées

● Soutien scolaire

● Activités extrascolaires : théâtre - AS

● Activités pédagogiques : divers concours nationaux - sorties scolaires - Voyages

Petits-fils recherche des auxiliaires de vie

**Vous avez une formation et 3 ans d'expérience ?
Rejoignez-nous !**



**Salaire
intéressant**



**Planning
adapté**



**Présence
de nuit**



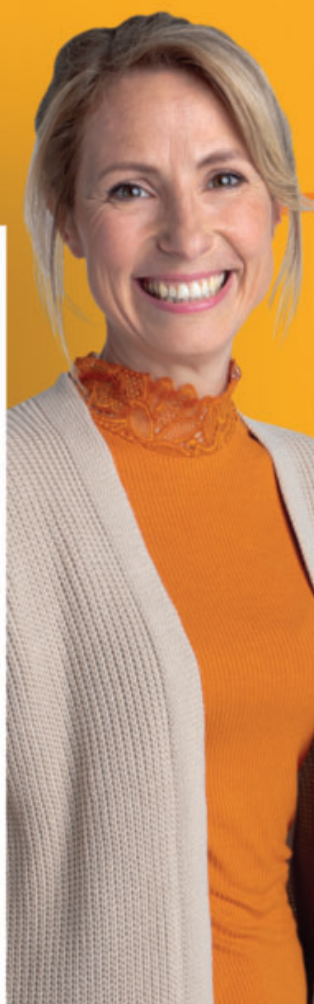
**Même
client**



**Réseau
national**

01 84 04 05 30

**3 Avenue Charles de Gaulle
94470 Boissy-Saint-Léger**



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

rejoindre.petits-fils.com